

Vendredi 26 octobre 2018

Risque de pollution par hydrocarbure sur le littoral des Bouches-du-Rhône : l'État pleinement mobilisé

Face au risque de pollution par hydrocarbure sur le littoral du département des Bouches-du-Rhône, le préfet des Bouches-du-Rhône a tenu, cet après-midi, une réunion opérationnelle avec, notamment, les principales collectivités concernées.

À ce stade, seuls quelques résidus en quantité limitée ont pu être observés au niveau de Figuerolles sur la commune de la Ciotat. Ces résidus ont été ramassés.

Le dispositif ORSEC Maritime se poursuit sous l'autorité du préfet maritime et il s'agit, actuellement, du mode d'action le plus efficace pour lutter contre la pollution. Des moyens supplémentaires pourront être mobilisés demain pour participer à cette action. La protection du patrimoine naturel du Parc des Calanques constitue une priorité.

Par ailleurs, des expertises sont lancées pour apprécier l'efficacité de certains dispositifs de lutte (barrages flottants par exemple) en cas de pollution significative des côtes.

Une nouvelle réunion se tiendra demain matin en préfecture pour faire le point sur l'évolution de la situation et mettre en œuvre, si nécessaire, d'autres mesures.

Si toute personne venait à constater la présence d'une pollution sous la forme de boulettes d'hydrocarbure, il convient de ne pas la toucher et d'en informer immédiatement la mairie compétente, les services de police ou de gendarmerie (au 17) ou les pompiers (au 18 ou 112).

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)